

## INFORMATION AUX POPULATIONS RIVERAINES DU QUARTIER DU NOUAU A PRADES-LE-LEZ

Madame, Monsieur,

Dans le cadre d'un projet de recherche appliquée Européen\* coordonné par le Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD) et impliquant l'Entente Interdépartementale pour la Démoustication du littoral méditerranéen (EID MED), nous souhaitons tester une méthode de lutte innovante contre le moustique-tigre (*Aedes albopictus*) : la Technique de l'Insecte Stérile (TIS).

Le moustique-tigre est une source importante de nuisance dans le département de l'Hérault et dans votre commune de Prades-le-Lez. Il fait l'objet d'une attention particulière du monde de la recherche et de la santé publique, car il peut transmettre des virus comme ceux de la dengue et du chikungunya.

La TIS est basée sur des lâchers d'insectes mâles stérilisés par irradiation, qui entrent en compétition avec leurs congénères sauvages et induisent la stérilité de la population femelle de l'espèce cible, conduisant à réduire la population sauvage. Il est rappelé que chez les moustiques, seules les femelles piquent.

Appliquée au moustique-tigre, cette technique pourrait être un outil complémentaire efficace et respectueux de la faune non cible et de l'environnement. Historiquement, elle a été conçue comme une méthode de lutte biologique pour le contrôle d'insectes nuisibles en agriculture, lutte dans laquelle elle a démontré son efficacité. Cette technique, respectueuse de la santé et de l'environnement, est à l'essai contre le moustique-tigre dans de nombreux pays comme l'Italie, la Grèce, l'Espagne ou l'Allemagne.

Un essai pilote de la TIS va être réalisé sur le terrain pour la première fois en France métropolitaine, à Prades-le-Lez, après avoir été mis en œuvre dans l'île de La Réunion. Après échanges et accord de la mairie, votre commune a été retenue pour cet essai car elle dispose de sites présentant les conditions environnementales propices à sa réalisation. Après analyse du secteur, le quartier du Nouau a été choisi. Nous avons besoin de la contribution de tous les habitants du quartier pour que cet essai se déroule dans les meilleures conditions. Afin d'étudier la dispersion, la survie et la compétitivité des moustiques mâles stériles relâchés par voie aérienne, via un drone, et au sol, des pièges à moustiques devront préalablement être déployés dans la zone des lâchers.

... / ...

... / ...

L'essai va se dérouler en trois phases, à partir du mois de juin 2021 :

- 2 semaines de capture avant les lâchers, grâce au déploiement d'un réseau de pièges (*BG Sentinel*, *Biogents*®) chez des habitants volontaires tout au long de l'étude.
- 4 semaines de lâchers et de captures hebdomadaires de mâles stériles.
- 2 semaines de captures après les lâchers.

**Une demande a été transmise à la préfecture de l'Hérault, qui va être soumise à l'avis du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (Co-DERST), préalable indispensable à la publication d'un arrêté préfectoral autorisant ces lâchers. Cette demande est actuellement en cours d'instruction. Les lâchers ne pourront être mis en œuvre qu'une fois l'arrêté préfectoral publié. En amont, nous recherchons des volontaires pour le déploiement des pièges.**

Le lâcher de moustiques mâles stériles est inoffensif :

- Seules les moustiques femelles piquent et non les mâles.
- Les insectes stériles ne peuvent pas se reproduire et ne peuvent donc pas s'implanter dans l'environnement.
- La TIS n'introduit pas d'espèces exotiques dans un écosystème.

Le bilan de cet essai pilote sera restitué à tous les acteurs et partenaires concernés.

Pour toute question, nous vous recommandons de privilégier la communication par courrier électronique, à l'adresse suivante : [mosquarel\\_pradeslelez@eid-med.org](mailto:mosquarel_pradeslelez@eid-med.org)

Vous remerciant pour votre compréhension, nous vous prions de croire à nos sentiments dévoués.